



Virelles-Nature

A l'attention de Monsieur Roland DE SCHAETZEN
42 rue du lac

6461 Chimay (Belgique)

Toussus le Noble, le lundi 21 décembre 2009

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que le comité scientifique de la Fondation Nature & Découvertes, réuni le jeudi 26 novembre 2009, a retenu votre projet intitulé : "**Sauvergarde des Hironnelles de rivage dans le sud de la Belgique**" et le subventionne à hauteur de **10000,00 €** pour 17737,40 € demandés.

Commentaires et questions éventuelles des membres du comité :

Le projet est intéressant car le mur ainsi construit offrira un habitat pérenne en plus de correspondre à un besoin réel des populations locales d'hironnelles de rivage. La dimension participative du projet est aussi considérée comme une valeur ajoutée importante.

Nous vous prions de nous renvoyer les documents suivants dûment remplis et signé :

- L'Accord cadre
- Le document précisant vos besoins en autocollants de la Fondation

Nous attendons ces documents impérativement pour le **lundi 04 janvier 2010** *. A cette condition seulement, nous engagerons les procédures nécessaires pour que les fonds vous parviennent (comptez trois mois à partir de la date du comité).

Enfin, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous adresser toutes nos félicitations. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de nos sincères salutations.

David Sève
Directeur de la fondation

* Si votre projet fait l'objet d'une réserve, celle-ci devra être levée dans un délai de 6 mois à compter de la date des délibérations (passé ce délai, notre engagement deviendra automatiquement caduc). Le déblocage du financement se fera à la réception des documents justificatifs sous condition qu'ils satisfassent nos exigences.